

Compléter l'action de première intervention

Pour prévenir les risques d'incendie, la réglementation impose la formation du personnel. Ces formations, théoriques et pratiques, à la prévention et à la lutte contre l'incendie permettent de savoir réagir face à un départ de feu, lancer une alerte et utiliser les moyens de deuxième intervention.

(Code du travail Article R.4227-28 & Article R.4227-38 – ERP Articles MS46 & M29 – APSAD Règle R6 Chapitre 6)



Cette formation permet de consolider les connaissances en matière de risque incendie et est adaptée à l'établissement d'accueil.

Programme

THÉORIE :

- La réglementation
- Le rôle de l'équipier de seconde intervention
- Les éléments du triangle du feu
- Les causes et conséquences du feu
- Le mécanisme de combustion
- Les modes de propagation
- Le danger des fumées
- Les agents extincteurs et procédés d'extinction
- Les installations fixes d'extinction de l'établissement
- Les systèmes de détection incendie
- La conduite à tenir et les réflexes face à un début d'incendie
- L'évacuation
- Les travaux par points chauds
- Le Plan d'Opération Interne (POI)

PRATIQUE :

- Manipulation des différents extincteurs sur feu simulé
- Visite de l'établissement avec reconnaissance des moyens de secours, des consignes, des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements
- Exercice de traversée d'un local enfumé avec l'emploi d'un générateur de fumée

Durée

7h à 14h

Effectif

De 2 à 8 personnes

Lieu

En intra au sein de votre établissement

Sanction de stage

Attestation de présence au stage

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et connaître le contenu des consignes de sécurité
- Assurer, organiser et coordonner une évacuation
- Compléter l'action des EPI
- Connaître de façon approfondie le risque incendie et ses dangers
- Veiller à la sécurité des personnes

Public

Équipier de première intervention

Tarif

Nous consulter



contact@prevacteur.fr



<http://www.prevacteur.fr>

